

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE FLOOR4HORSES

### Clauses applicables à tous les clients

1. Sauf convention contraire et expresse acceptée par les deux parties, seules sont d'application les conditions générales et particulières du présent devis, bon de commande, bon de livraison ou facture.
2. Aucune prestation ne sera entreprise sans qu'un bon de commande nous ait été renvoyé daté et signé et qu'un acompte de 50 % nous ait été versé.
3. Toutes les factures sont payables en nos bureaux à Neupré 4122
4. Sauf stipulation contraire écrite, nos factures sont payables au comptant.
5. Toute réclamation doit, à peine de nullité, nous parvenir par lettre recommandée dans les huit jours de la réception de la facture.
6. Toute facture non payée huit jours après son échéance portera, de plein droit et sans mise en demeure préalable, un intérêt de retard de 1% par mois entamé.
7. En cas de non-paiement injustifié d'une facture à son échéance ou à défaut de livraison injustifié du produit ou service commandé dix jours après la date d'échéance convenue, une somme forfaitaire de 15 % du montant de la facture, avec un minimum de quarante euros, sera due à l'autre partie à titre de dommages et intérêts, sans mise en demeure préalable.
8. Le défaut de paiement d'une facture à l'échéance rend immédiatement exigibles toutes les sommes dues, quelles que soient les facilités de paiement accordées préalablement.
9. Le client reconnaît, conformément à l'article 1583 du code civil, que les fournitures restent notre propriété jusqu'à leur paiement intégral additionné des intérêts et frais éventuels. Cependant, les risques sont supportés par l'acquéreur à compter de la livraison. Huit jours après l'envoi, par lettre recommandée, d'une mise en demeure de payer restée sans effet, les marchandises devront nous être restituées immédiatement, aux frais, risques et périls du client qui s'y oblige, et ce sur simple demande de notre part.
10. Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge et tout éventuel litige sera de la compétence exclusive des tribunaux de Liege. Le vendeur pourra toutefois renoncer à la présente clause d'attribution de compétence et, s'il le préfère, citer devant la juridiction compétente en vertu du droit commun.

### Clauses applicables aux clients professionnels

Sauf vice caché, toute réclamation relative aux marchandises fournies doit, à peine de nullité, nous parvenir par lettre recommandée dans les huit jours de leur réception.

12. Conformément à l'article 6 de la loi du 2 août 2002, le client nous dédommagera de tous les frais de recouvrement, en ce compris les honoraires et frais d'avocats et des conseils techniques, que nous devrions encourir suite à un manquement de sa part à l'une des obligations mises à sa charge par les présentes conditions générales.

### Clauses applicables aux clients consommateurs

13. Le client reconnaît avoir été correctement informé de la qualité, du mode d'emploi et des propriétés spécifiques éventuelles des marchandises achetées et, sauf clause contraire écrite acceptée par les deux parties, il reconnaît que ces marchandises ne sont pas destinées à un usage spécial.
14. En cas de fourniture de marchandises neuves et sauf vice caché, tout défaut de conformité existant au moment de la délivrance des biens et survenant dans les deux ans de cette délivrance doit, à peine de nullité, nous être notifié par lettre recommandée au plus tard dans les deux mois à compter du jour où le client a constaté le défaut, ou dans les deux mois à compter du jour où il aurait dû en avoir connaissance.
15. En cas de fourniture de marchandises d'occasion et sauf vice caché, tout défaut de conformité existant lors de la délivrance des biens et apparaissant dans l'année de cette délivrance doit, à peine de nullité, nous être notifié par lettre recommandée au plus tard dans les deux mois à compter du jour où le client a constaté le défaut, ou dans les deux mois à compter du jour où il aurait dû en avoir connaissance.
16. Le défaut de conformité dénoncé par le client dans les délais et selon les formes précisées aux articles 14 ou 15 donnera lieu, à notre libre choix, à la réparation du bien défectueux ou à son remplacement. Si la réparation ou le remplacement s'avère impossible ou disproportionné, nous offrirons une réduction adéquate du prix ou le remplacement par un bien conforme.

### Clauses applicables aux données personnelles

17. Toutes les données personnelles que le client nous transmet sont considérées comme confidentielles et sont uniquement conservées et traitées dans le cadre de la relation entre lui et notre entreprise. Elles ne seront pas vendues ni mises à disposition de tiers sans l'accord préalable du client. Les données pourront cependant être transmises à un partenaire intervenant dans le cadre de nos obligations légales ou dans le traitement de la transaction avec le client (par exemple : notre comptable, notre fournisseur, un sous-traitant...).
- Nous nous engageons à prendre les meilleures mesures de sécurité afin d'éviter que des tiers non autorisés aient accès à des données à caractère personnel que le client nous aurait communiquées.
- Le client a toujours la possibilité de connaître ses données personnelles qui sont en notre possession et de demander à ce qu'elles soient modifiées ou supprimées dans la mesure du respect de nos obligations légales en matière de conservation des données relatives à des transactions commerciales. Pour toute information à ce sujet, veuillez transmettre votre demande à notre siège social.**

En cas de litige, les tribunaux de LIEGE-VILLE sont seuls compétents territorialement.

Les présentes conditions générales annulent expressément toutes celles qui leur sont opposées. Elles annulent notamment toutes clauses arbitrales éventuelles. Les dérogations aux dites conditions générales n'auront de valeur qu'après avoir fait l'objet d'une approbation écrite de notre part.

La livraison, celle-ci sera effectuée dans le plus bref délai possible, sans qu'il soit fait quelconque reproche au vendeur, si des circonstances imprévues venaient à retarder la dite livraison.

Compte tenu des difficultés inhérentes au transport de marchandise, aux facteurs de retards non prévisibles lors de toutes livraisons, nous ne saurions trop vous recommander de tenir compte de ces possibles impondérables lors de

vos planifications.

## **Garantie ERRT**

### **Dalles equestres et sols caoutchoucs**

L'acheteur n'a le droit de réclamer que si les conditions d'utilisation exactes nous étaient connues lors de l'acceptation de la commande et que l'acheteur a correctement utilisé les marchandises livrées et/ou emportées,

Les offres téléphoniques ou verbales sont faites au meilleur de nos connaissances et croyances, mais ne sont obligatoires que par confirmation écrite.

Nous nous efforçons de fournir des conseils techniques pour l'utilisation de nos produits ou produits distribués par nos soins.

Nous ne sommes pas fabricant d'aucun matériaux, de même les fiches techniques fournies, le sont par les différentes usines de fabrication,

Ces conseils sont gratuits et ne représentent que notre expérience, qui ne sont pas considérés comme garantis, ils ne créent aucune réclamation contre nous, y compris en ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle de tiers.

La responsabilité pour les dommages indirects est exclue, à moins que nous ne soyons prouvés intention ou faute lourde; la responsabilité conformément à la loi sur la responsabilité du fait des produits reste inchangée.

Les défauts d'une partie des marchandises livrées ne donnent pas droit à la réclamation de la livraison complète.

Dans le cas de produits de tiers (marchandises commerciales), notre responsabilité est limitée à la cession des créances auxquelles nous avons droit contre le fournisseur, à moins que nous ayons identifié des défauts évidents. Le client doit inspecter les marchandises immédiatement après leur réception pour les défauts.

Il est particulièrement obligé - également par le biais du traitement d'essai - de vérifier si les marchandises livrées présentent des défauts ou non.

Si le client ne parvient pas à le faire, nous ne serons pas responsables des défauts qui auraient pu être détectés par une inspection et un traitement d'essai appropriés.

*Nous recommandons au client d'examiner spécifiquement les marchandises livrées afin de déterminer si elles conviennent à l'utilisation et à la destination prévues.*

Le test peut également inclure un traitement d'échantillon.

Tout défaut constaté doit nous être signalé par écrit immédiatement avant le traitement des

marchandises - si possible en soumettant des échantillons - avec une description détaillée des défauts. La notification écrite des défauts doit nous parvenir au plus tard 14 jours après la réception des marchandises. Notre responsabilité est exclue pour les vices identifiables qui ne nous sont pas signalés par écrit dans ce délai.

Notre responsabilité pour les dommages imprévisibles et / ou atypiques sera limitée en valeur au montant de la partie du prix d'achat attribuable à la partie utilisée de la livraison réclamée.

Les réclamations du client d'une erreur de livraison expirent dans les 4 mois à compter de la réception de la marchandise.

Pour les petites différences de structure et de couleurs ainsi que pour les poids et mesures

spécifiques, nous ne pouvons pas assumer de responsabilité et réserver ainsi les écarts dans les limites habituelles. En outre, nous soulignons expressément que l'étirement et le rétrécissement élastique et à froid des plaques de caoutchouc ne peuvent pas être évités jusqu'à  $\pm 2\%$  de la longueur totale dans les deux sens. Sauf indication contraire, nos produits sont fabriqués à partir de

granulés de caoutchouc recyclés avec une surface incrustée de peinture, de sorte qu'une couleur durable ne peut jamais être garantie. Un avis de défauts après l'adhésion des produits en caoutchouc ne peut plus être pris en compte.

La dégradation des granulés agglomérés se détachant par l'usage est normale, et considéré comme une dégradation logique,

### **Informations et conseils sur les produits:**

Mesures et poids.

Descriptions. Les instructions de traitement figurant dans les brochures et les imprimés que nous utilisons ne sont pas contraignantes.

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques mineures aux informations contenues dans les illustrations, les descriptions. Traitement des instructions dans les brochures et les imprimés pour les livraisons précédentes.

Les informations sur les possibilités de traitement et d'application de nos produits, les conseils techniques et autres informations, nous donnons au meilleur de nos connaissances basées sur notre expérience, cependant, sans obligation et à l'exclusion de toute responsabilité, les propriétés ne sont jamais garanties. Toutes les déclarations concernant nos produits, en particulier leur aptitude au mélange et leur aptitude à l'emploi, doivent être considérées comme des valeurs approximatives. Ces informations ne constituent pas une assurance des caractéristiques de nos produits, sauf si nous avons expressément indiqué par écrit une assurance allant au-delà de la simple divulgation des informations ci-dessus. Cela s'applique également aux résultats des analyses chimiques et physiques communiquées au client.

Nos déclarations, basées sur notre expérience selon certaines connaissances, ne dégagent pas l'acheteur de la nécessité de vérifier nos produits pour leur propre usage.

### **Article 1 – Généralités §1.**

Les présentes conditions générales visent à régler la relation contractuelle entre le Client et Floor4horses, entreprise individuelle dirigée par Marc Chavée, dont le siège social est situé Rue de l'Arbois 7, 4122 Plainevaux, enregistrée sous le numéro BE 0601.837.488. Floor4horses propose des produits dans le domaine du sol équestre et sol de salle de sport.

#### **§2.**

Ces conditions générales prévalent sur toute autre condition, sauf accord écrit contraire de la part de Floor4horses – Marc Chavée. Elles peuvent être modifiées à tout moment par Floor4horses – Marc Chavée. Les nouvelles versions des conditions générales sont applicables aux contrats futurs dès leur publication sur le site internet ou leur communication au Client.

#### **§3.**

Le Client est lié par ces conditions dès la signature du devis ou l'accord électronique, y compris pour les échanges réalisés par e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

### **Article 2 – Devis, prix et documents contractuels**

#### **§1.**

Le devis fourni par Floor4horses - Marc Chavée est gratuit et valable pendant cinq (5) jours calendrier à partir de sa date d'émission, sauf indication contraire mentionnée sur le devis.

## §2.

Le devis est établi sur la base des informations fournies par le Client lors de la demande via divers moyens, incluant le site web, les salons, les échanges téléphoniques ou écrits, et les visites préalables. Toute modification des informations initiales par le Client après l'établissement du devis initial pourra entraîner une révision des coûts et des délais.

## §3.

L'accord sur le devis, incluant son acceptation, peut être transmis par voie postale, électronique, ou tout autre moyen convenu entre les parties. Cet accord constitue une preuve contractuelle de l'engagement du Client et de Floor4horses – Marc Chavée, conforme aux législations en vigueur sur la preuve électronique.

## §4.

Toute modification de la part du Client après la remise du devis initial entraînera une mise à jour du devis, et un devis révisé sera soumis pour approbation.

## §5.

Les commandes supplémentaires ou modifications non prévues dans le devis initial feront l'objet d'un nouveau devis ou d'un avenant au devis existant.

## §6.

Floor4horses – Marc Chavée se réserve le droit d'ajuster les prix en cas de hausse significative des matières premières, des coûts de transport, des taxes ou des frais de douane, avec notification préalable écrite au Client.

## §7.

**Professionnels et Acceptation des Devis :** Pour les professionnels, l'acceptation du devis engage définitivement le Client. Une fois le devis accepté, le Client professionnel ne peut plus se rétracter sans le consentement écrit de Floor4horses. En cas de non-respect, des frais d'annulation peuvent être appliqués. De plus, la réalisation de l'installation ou l'utilisation du matériel fourni par Floor4horse sans acceptation formelle du devis vaut reconnaissance de la commande et engage le Client à en payer l'intégralité des frais conformément aux conditions du devis.

### Article 3 – Spécificités liées aux Services

#### §1.

Les informations non communiquées par le Client mais constatées par Floor4horse au cours de l'exécution des Services peuvent entraîner une modification du devis ou des conditions de réalisation des Services.

#### §2.

Le Client s'engage à fournir toutes les informations nécessaires et précises pour la réalisation des Services. Le Client doit également permettre l'accès aux lieux et installations concernés, ainsi que la mise à disposition de toutes les ressources nécessaires à l'exécution des Services.

#### §3.

Floor4horse ne pourra être tenu responsable de tout retard ou surcoût résultant d'informations incomplètes ou incorrectes fournies par le Client.

### Article 4 – Vente de Produits

#### §1.

L'achat de produits implique l'acceptation intégrale des présentes conditions générales de vente. Le paiement des produits est dû au comptant lors de la prise de possession ou de la livraison, sauf mention contraire stipulée sur le bon de commande ou sur le devis.

#### §2.

En cas d'annulation de la commande pour des raisons indépendantes de la volonté de Floor4horses, un produit équivalent sera proposé au Client dans la mesure du possible, ou l'acompte versé sera remboursé.

#### §3.

Floor4horses – Marc Chavée conserve la propriété des produits jusqu'au paiement intégral de toutes les sommes dues par le Client, incluant les éventuels frais, taxes et intérêts applicables. En cas de non-paiement, Floor4horses se réserve le droit de récupérer les produits.

#### §4.

Toute marchandise commandée doit être livrée et facturée dans la semaine suivant la commande pour garantir la tarification indiquée. Toute livraison retardée pour des raisons imputables au Client pourrait entraîner une révision des prix conformément aux conditions du marché au moment de la livraison.

### Article 5 – Paiement

§1. Le paiement des produits et services se fait comme suit :

- Sauf modalités autres stipulée sur le devis initial,

Le solde est dû avant la livraison ou à une autre échéance convenue par écrit. Le planning des Services ou la livraison des produits sera établi uniquement après réception du montant de la facture proforma pour confirmation de commande.

#### §2.

Tout défaut de paiement par le Client entraînera la suspension immédiate de la livraison des produits ou de la réalisation des Services, sans préjudice de tout autre recours légal.

### §3.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront appliquées à un taux de 12 % par an sur le montant impayé, calculé prorata temporis à partir de la date d'échéance, avec un minimum de 100 €. Tous les frais de recouvrement, y compris les frais de justice, seront à la charge du Client.

### Article 6 – droit de rétractation

§1. Le droit de rétractation pour les ventes en ligne s'applique conformément à la législation belge, et est de quatorze (14) jours à partir de la date de réception des produits. Les produits doivent être retournés dans leur état d'origine, non endommagés et dans leur emballage d'origine. Le remboursement du prix d'achat sera effectué sous trente (30) jours après réception des produits retournés, utilisant le même mode de paiement que la transaction initiale. Le transport étant à la charge du client.

### §2.

**Nullité du droit de rétractation** : Le droit de rétractation ne s'applique pas aux commandes passées lors de salons, foires ou événements similaires. En acceptant une commande dans ces contextes, le Client reconnaît explicitement renoncer à son droit de rétractation.

### Article 7 – Obligation de moyens

Floor4horses - s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour la réalisation des Services dans les délais convenus. Toutefois, Floor4horses est tenu à une obligation de moyens et non de résultat, ce qui signifie que l'engagement est de tout faire pour atteindre les objectifs, sans garantir un résultat précis.

### Article 8 – Délais de réalisation

#### §1.

Les délais de réalisation des Services ou de livraison des produits indiqués par Floor4horses sont purement indicatifs. Ils peuvent être prolongés pour des raisons indépendantes de la volonté de Floor4horses.

#### §2.

Floor4horse ne sera pas responsable d'aucun retard dû à des causes de force majeure, à une mauvaise coopération ou à des manquements de la part du Client, tels que le non-respect des obligations de paiement ou la fourniture d'informations inexacts ou incomplètes.

### Article 9 – Installation

§1. Les risques liés aux marchandises livrées, incluant les risques de perte, de vol ou de dommages, sont supportés par le Client dès la livraison.

### Article 10 – Limitation de Responsabilités

Floor4horses – Marc Chavée ne peut être tenu responsable que des dommages directement liés à l'exécution des Services ou à la vente des produits, à l'exclusion des dommages causés par des tiers, une mauvaise utilisation ou une installation incorrecte par le Client. Floor4horses ne peut être tenu responsable des dommages indirects, des pertes de profit, ou d'autres dommages consécutifs, sauf en cas de faute grave ou de dol avéré.

### Article 11 – Indemnité en cas d'annulation

#### §1.

Si le Client annule la commande après la signature du devis ou de l'accord validé par réception du montant de la facture proforma, il sera tenu d'indemniser Floor4horses – Marc Chavée pour tous les frais engagés, y compris les coûts des matériaux, la main-d'œuvre, et tout autre coût lié à la préparation, livraison ou à l'exécution des Services.

#### §2.

Floor4horse pourra rembourser l'acompte uniquement en cas d'annulation imputable à sa propre faute ou incapacité à fournir les Services convenus.

### Article 12 – Confidentialité

Toutes les informations échangées entre Floor4horses et le Client dans le cadre de la prestation des Services ou de la vente des produits sont confidentielles. Elles ne seront pas divulguées à des tiers non autorisés sans le consentement écrit préalable de l'autre partie, sauf si la divulgation est requise par la loi.

### Article 13 – Données personnelles

Les données personnelles collectées par Floor4horses Marc chavée sont traitées conformément au RGPD et à la législation belge sur la protection des données. Le Client dispose de droits, incluant le droit à l'accès, à la rectification, à l'effacement, et à la portabilité de ses données. Ces données sont utilisées exclusivement pour l'exécution du contrat et ne sont pas partagées avec des tiers sans consentement préalable, sauf pour les obligations légales.

### Article 14 – Propriété intellectuelle

Tous les documents, schémas, plans, photos, et autres matériaux fournis par Floor4horses – Marc Chavée restent la propriété exclusive de Floor4horses. Ils ne peuvent être utilisés par le Client que pour l'usage ou la maintenance des équipements fournis et ne doivent pas être reproduits, modifiés, ou partagés avec des tiers sans autorisation écrite préalable de Floor4horses.

### Article 15 – Réclamations

Toute réclamation relative aux Services ou aux produits doit être communiquée par écrit à Floor4horse dans les huit (8) jours suivant la réalisation des Services ou la réception des produits. Floor4horse s'engage à examiner la réclamation et à fournir une réponse dans les meilleurs délais. Les réclamations tardives ou non formalisées peuvent ne pas être prises en compte.

#### **Article 16 – Nullité**

L'invalidité d'une disposition des présentes conditions générales n'affecte pas la validité des autres dispositions. La disposition invalide sera remplacée par une disposition valide qui se rapproche le plus possible de l'intention initiale.

#### **Article 17 – Application du droit belge**

Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge. Toute contestation relative à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions sera soumise à la juridiction exclusive des tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire de Liège.

#### **Article 18 – Résolution des litiges et tribunaux compétents**

Floor'horses – Marc Chavée privilégie la médiation pour résoudre tout litige avec le Client. En cas d'échec de la médiation, les parties conviennent que les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Liège auront compétence exclusive pour trancher tout différend.

#### **Article 19 – Force Majeure**

Floor4horses – Marc Chavée ne peut être tenu responsable pour tout retard ou manquement dans l'exécution de ses obligations dû à des événements de force majeure, tels que des catastrophes naturelles, des grèves, des pandémies, des actes de guerre, des interruptions de services publics, ou d'autres circonstances imprévues échappant à son contrôle raisonnable. Dans de tels cas, Floor4horses informera le Client dès que possible et proposera des alternatives raisonnables pour la poursuite des Services.

#### **Article 20 – Conformité RGPD**

Floor4horse respecte les exigences du RGPD pour le traitement des données personnelles. Le Client dispose de droits tels que l'accès, la rectification, la suppression et la portabilité de ses données. Les données personnelles sont utilisées exclusivement pour l'exécution du contrat et ne sont pas divulguées à des tiers sans consentement préalable, sauf pour les obligations légales.

#### **Article 21 – Conditions d'Utilisation du Site Web**

En utilisant le site web de Floor4horses, le Client accepte l'utilisation de cookies conformément à la politique de confidentialité. Toutes les informations relatives aux produits et services sont fournies avec soin et exactitude. Tout litige lié à l'utilisation du site web sera résolu conformément aux présentes conditions générales et à la législation belge applicable.

#### **Article 22 – Acceptation des Risques**

Le Client accepte l'entière responsabilité des risques associés à l'installation et à l'utilisation des produits. Floor4horses – Marc Chavée n'est pas responsable des dommages résultant d'une mauvaise installation effectuée par le Client, d'un usage inapproprié des produits, ou d'un non-respect des instructions fournies.

#### **Article 23 – Assurance**

Le Client est tenu de souscrire une assurance adéquate pour couvrir les produits livrés et installés jusqu'à leur réception finale. Cette assurance doit inclure la protection contre les pertes, les dommages, le vol, et tout autre risque potentiel jusqu'à ce que les produits soient intégralement payés et réceptionnés.

#### **Article 24 – Droit d'Audit**

Floor4horse se réserve le droit d'auditer les informations fournies par le Client ou de vérifier l'utilisation des produits pour garantir leur conformité aux spécifications et leur bon usage. L'audit peut inclure des visites sur site et la vérification des installations effectuées.

Ces conditions générales sont disponibles sur demande et sur le site internet de Floor4horses. Pour toute question ou clarification, veuillez contacter Floor4horses – Marc Chavée à l'adresse susmentionnée.